

Accréditation

Association Lorraine pour le Traitement de l'Insuffisance Rénale

Association Lorraine pour le Traitement de l'Insuffisance Rénale : ALTIR

Ardans sas
www.ardans.com

2, rue Hélène BOUCHER
78286 GUYANCOURT
FRANCE

Tél : +33.1.39.30.99.00
Fax : +33.1.39.30.99.01
Courriel : ardans@ardans.com

RCS Versailles B 428 744 593

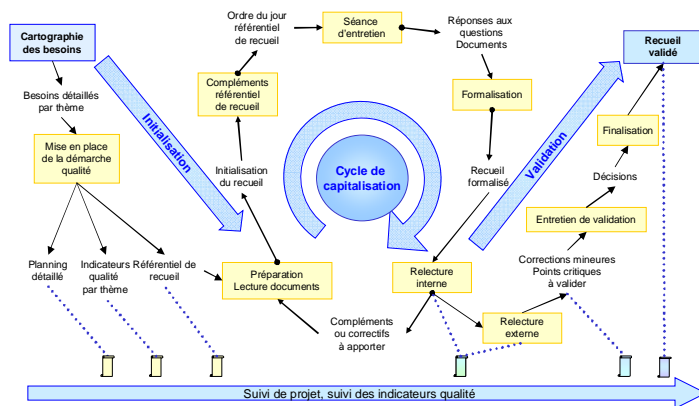
Cet établissement de santé est une association à but non lucratif, dédié à la mise en place de petites structures de **dialyse** dans toute la **Lorraine** permettant de rapprocher le lieu de traitement du domicile des patients. L'ALTIR intègre un centre d'éducation pour l'apprentissage à l'autonomie des patients vis-à-vis de leur traitement. Forte de 110 personnes : médecins, infirmiers, aide-soignants et personnel de soutien, l'ALTIR gère la **prise en charge médicale et technique** liée à la dialyse.

Les enjeux :

- L'obligation introduite par la **loi du 24/04/1996** : Etablissement de santé, l'ALTIR travaille dans le cadre de la procédure de **certification** (accréditation) définie par la HAS Haute Autorité de Santé sur le thème de l'évaluation des pratiques professionnelles.
 - Les soins délivrés aux patients reposent sur une **organisation complexe** comportant de **nombreux processus** en **interrelation**, des **métiers multiples** et en **évolution** permanente. De plus, la qualité de leurs résultats est difficile à appréhender.
 - Face au constat d'une hétérogénéité des pratiques, avec un écart défavorable entre l'état du savoir médical et la réalité des pratiques, la conduite d'une action explicite d'**amélioration** par rapport à une pratique cible définie au regard des données de la littérature doit être menée selon une **methodologie rigoureuse** et avec des **résultats mesurés**.
 - L'objectif concerne **l'amélioration de la qualité des soins**.
- Afin de réaliser cette action l'administration centrale a dénombré **15 méthodes** utilisables selon les objectifs en cours et approches à privilégier.

L'opération :

- L'ALTIR a donc décidé la mise en place d'**indicateurs qualité** liés à l'accréditation des hôpitaux à partir de recommandations médicales validées.
- La méthode d'ingénierie de la connaissance **Ardans make** implantée dans l'outil **Ardans Knowledge Maker** intègre un cycle de recueil en **W** très efficace pour recueillir ce que font les acteurs de l'ALTIR.
- La capacité de modélisation du dispositif a aidé à **traduire** la demande de l'accréditation **en cotation**.
- Le périmètre de la démarche de progrès est alors identifié.



La solution :

- **Formation** à la méthode et à son adaptation implantée dans l'outil.
- Après un accompagnement initial, **formalisation** par l'ALTIR des procédures, des indicateurs, des actions de suivi à partir de recommandations médicales validées.
- Mise en œuvre de l'outil **Ardans Knowledge Maker** pour positionner, mesurer et qualifier l'établissement dans la démarche, capitaliser de façon homogène les connaissances relatives aux bonnes pratiques, diffuser auprès des **personnels** et des **patients**.
- Intégration de **l'évaluation des pratiques professionnelles** (EPP) dans le dispositif.
- Création d'une **dynamique collective constructive et consensuelle** de progrès métier.

